

Compte rendu
Séance du 7 novembre 2016

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
D'APPLICATION LAZARE-CARNOT

Tél. : 01 42 42 83 33

Fax : 01 47 82 19 54

Mél. : 0920245s@ac-versailles.fr

Site : <http://www.ec-carnot-colombes.ac-versailles.fr/>

Étaient présent(e)s

PARENTS ELUS :

BERRY Roger	FCPE
BRAJEUX Béatrice	FCPE
LEFORT-DUBE Annaïg	FCPE
BARANGER Florence	FCPE
KAMINSKA Elisabeth	FCPE
BENNACER Sourour	FCPE
AMIR Sandrine	FCPE
TISLOWITZ Charlotte	FCPE
LEBOEUF Stéphanie	FCPE
ROULLEAU Ingrid	PEEP
DOLY Amélie	PEEP
ROUGAGNOU Sonia	PEEP
BOULANGER Marine	PEEP
ROUGEON Vasco	PEEP
BEGUIN Christophe	PEEP
BRESLOUT Yoan	PEEP

RESPONSABLE ACCUEIL LOISIRS

MEGHERBI Mohamed

REPRESENTANTS LA MUNICIPALITE :

GOUETA Nicole	Maire de Colombes
DELATTRE Amélie	Maire-Adjointe

ENSEIGNANT(E)S :

GUIRAUDIE Michel	Directeur
CATET Agnès	CPA
DOGNON Aurélie	CPB
BEZIER Bruno	CPC
DEQUIEDT Morgane	CPD
BARBAUX Julie	CE1A
SALMON Iris	CE1B
LACAZE Laëtitia	CE1C
ROUGEOLLE Cédric	CE2A
FRANK Stéphanie	CE2B
EQUABLI Najet	CE2B
CHAUMEL Thierry	CM1A
MESLI Patricia	CM1B
FROIDEVAL Mélanie	CM1C
DUFORESTEL Inès	CM1C
BRODIN Sophie	CM2A
PRIETO Cécile	CM2B
AKAKPO Florence	CM2C
GAUDOIN Kévin	CM2D

DELEGUEE DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION NATIONALE

MONTETAGAUD Hélène

ORDRE DU JOUR

- ✚ **Bilan de la rentrée** : Structure pédagogique, évolution des effectifs et des fréquentations des temps périscolaires
- ✚ **Nettoyage des locaux et restauration scolaire** : intervention de la société de nettoyage, réorganisation du service de la restauration
- ✚ **Les projets de classes de découvertes**
- ✚ **Le nouveau « livret scolaire unique national »**
- ✚ **La mise en place des conseils de cycle 3** : harmonisation des progressivités des apprentissages (CM1, CM2, 6^e)
- ✚ **Bilan de la coopérative**
- ✚ **Approbation du règlement intérieur**



BILAN DE LA RENTREE : STRUCTURE PEDAGOGIQUE, EVOLUTION DES EFFECTIFS TEMPS SCOLAIRE ET PERISCOLAIRES

TEMPS SCOLAIRES

L'équipe pédagogique entièrement constituée avant les vacances d'été a permis de préparer sereinement et dans de bonnes conditions la rentrée.

La dernière affectation concerne Monsieur GAUDOIN qui remplace Madame WACLAWSKI appelée à occuper une nouvelle fonction de conseillère pédagogique.

Le poste dédié à l'assistance administrative (contrat « emploi aidé » 20 heures par semaine), vacant depuis la rentrée, devrait être pourvu courant novembre.

Effectif et structure pédagogique

Classes	Enseignants	Effectifs	Classes	Enseignants	Effectifs		
CPA	Agnès Catet	23	CM1A	Thierry Chaumel	28		
CPB	Aurélié Dognon	22	CM1B	Patricia Mesli	27		
CPC	Bruno Bézier	24	CM1C	Mélanie Froideval / Inès Duforestel	27	82	
CPD	Morgane Tocny	23	92	CM2A	Sophie Brodin	24	
CE1A	Julie Barboux	28	CM2B	Cécile Prieto	23		
CE1B	Iris Salmon	29	CM2C	Florence Akakpo	23		
CE1C	Laëtitia Lacaze	28	85	CM2D	Kévin Gaudoin	23	93
CE2A	Cédric Rougeolle	29					
CE2B	Stéphanie Frank / Najet Equabli	29					
CE2C	Serge Marc	28	86				
		Total cycle 2	263			Total cycle 3	175
						Effectif total	438

L'effectif global, en hausse sensible (+30 élèves), est conforme aux prévisions.

L'affectation des élèves domiciliés du secteur mixte (double sectorisation Lazare Carnot / Maintenon) sur l'école Lazare Carnot est un des facteurs de cette progression.

TEMPS PERISCOLAIRES ET D'ACCUEIL DE LOISIRS

Les principaux changements intervenus à la rentrée concernent les modalités de facturation.

Restauration scolaire : La majoration de 5€ n'est désormais appliquée que si le CMRS n'a pas été retourné en mairie, en cas de fréquentation exceptionnelle ou de fréquentation pendant les vacances scolaires sans réservation préalable.

Les repas sont cependant toujours facturés selon l'inscription et les justificatifs d'absences sont à adresser en mairie.

Les temps d'activités périscolaires du vendredi (13h30/16h30) : après deux années de gratuité, les TAP sont facturés de 3 à 6€ en fonction du quotient familial.

La fréquentation de la restauration et de l'accompagnement scolaire est en augmentation en raison de la progression des effectifs, mais également en raison d'un taux de fréquentation toujours plus élevé.



Temps périscolaires et Accueils de loisirs		Descriptif	Nb d'enfants (Fréquentation moyenne)	Encadrement (Nombre d'animateurs)
Accueil du matin Du lundi au vendredi de 7h45 à 8h45		Arrivée échelonnée Activité proposée par un animateur ou activité libre dans le centre de loisirs Facturation à la fréquentation	90	6 animateurs
Restauration scolaire Du lundi au vendredi de 12h à 13h30		Préinscription sur des jours fixes. La restauration le mercredi est liée à l'inscription au centre de loisirs l'après-midi. (Sauf dérogation) Facturation selon l'inscription. (sauf justificatif médical)	L, M et J 395 Mercredi 130 Vendredi 325	12 animateurs
Accueil du soir	Accompagnement scolaire Lundi, mardi et jeudi de 16h50 à 17h30	L'accompagnement scolaire (l'étude) est encadré par des enseignants, avec le renfort d'animateurs, de 16h50 à 17h30 pour l'aide aux devoirs, après un temps de goûter (fourni par la famille) et de détente de 16h30 à 16h50.	245	10 enseignants 4 animateurs (en renfort sur les études qui accueillent les élèves de CP)
	Ateliers du soir Lundi, mardi et jeudi de 17h30 à 18h30	Activités culturelles, sportives ou de loisirs choisies en début de trimestre par les enfants qui s'engagent à suivre assidument. Seuls les enfants ayant fréquenté l'accompagnement scolaire peuvent participer. Facturation à la fréquentation. Une même facturation pour l'accueil du soir (accompagnement scolaire et ateliers)	90	6 animateurs (dont un animateur « spécialisé » différent chaque soir)
« Coup de pouce » CP Lundi, mardi et jeudi de 16h50 à 18h		Destiné aux enfants de CP pour un soutien à l'apprentissage de la lecture Sur proposition des enseignants. Inscription à l'école. Dispositif coordonné par Mme Lacaze (enseignante CE1C) Temps gratuit	10	2 clubs « coup de pouce » encadrés par une enseignante et des animatrices formées pour cette action
« TAP » Temps d'activités périscolaires Vendredi de 13h30 à 16h30		Activités mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires visant à favoriser l'accès aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, linguistiques... Facturation selon l'inscription. (sauf justificatif médical)	280	16 animateurs - Temps 1 : 10 activités pour les « grands » (CE2, CM1, CM2) - Temps 2 : 8 activités pour les « petits » (CP et CE1)



NETTOYAGE DES LOCAUX ET RESTAURATION SCOLAIRE

A l'image de quatorze autres écoles de Colombes, l'école Lazare-Carnot est, depuis la rentrée, école « pilote » pour expérimenter une nouvelle organisation de l'entretien des bâtiments scolaires.

Ce dispositif a pour principales conséquences une nouvelle organisation du service de la restauration, ainsi que l'intervention d'une société privée pour le nettoyage de l'école.

Le service de restauration est désormais assuré par une équipe resserrée composée d'un « référent office » et de deux « agents techniques » qui assurent la réception des repas, la préparation des entrées et desserts, la remise en température des plats, le service des plats, la vaisselle, la gestion des PAI alimentaires et la remise en état du réfectoire.

Compte tenu du nombre important de demi-pensionnaires (environ 400) et d'une organisation spécifique pour le service des CP, une employée de la société de nettoyage a été déployée en renfort pour la vaisselle et la remise en état de la salle et de l'office.

Malgré ce renfort, la charge de travail ne permet pas aux agents de restauration d'être disponibles en cas de nécessité ou pour assurer l'entretien des sanitaires dans la journée, après les récréations.

C'est la gardienne de l'école qui remédie à cette carence.

Les parents d'élèves ont pu observer, courant novembre, le déroulement d'une pause déjeuner ainsi que l'activité de l'équipe de restauration (au self et à l'office) et de l'équipe d'animation (encadrement des enfants). La qualité de l'organisation mise en œuvre par l'équipe d'animation et l'investissement professionnel des « agents de restauration » sont soulignées. Les parents d'élèves attirent également l'attention sur une difficulté rencontrée en début de service par le personnel de restauration : deux agents servant les CP à table, un seul agent est disponible pour le service au niveau du self.

Concernant le nettoyage de l'école, les utilisateurs des locaux et le service de la ville chargé de contrôler la qualité de travail de la société notent une régularité du ménage dans les classes, mais également certains dysfonctionnements par rapport à la prestation attendue.

Les dysfonctionnements concernent plus particulièrement les espaces tels que les sanitaires et les communs qui, en raison d'un usage intensif dans une école, nécessitent une attention et des procédures de nettoyage spécifiques.

Certains manquements relatifs à la fermeture des locaux ou à l'extinction des lumières sont également fréquemment relevés.

Une rencontre entre les services de la ville chargée de la restauration et du contrôle du nettoyage et le directeur est d'ores et déjà programmée. Cette rencontre permettra de réaliser un premier bilan et d'apporter des réponses concernant l'ensemble des problèmes identifiés au niveau de la restauration et du nettoyage.

LES PROJETS DE CLASSES DE DECOUVERTES

Huit classes devraient, cette année scolaire, bénéficier d'un projet de classes de découvertes.

Deux séjours se dérouleront dans les centres de la ville de Colombes

- Du 15 au 26 mai, classe de CM2 de Monsieur GAUDOIN à Sainte-Marie-sur-Mer en Loire-Atlantique, avec pour thèmes la découverte de la nature et de l'environnement.
- Du 29 mai au 9 juin, classe de CM1 de Monsieur CHAUMEL sur l'île de Groix dans le Morbihan, avec pour thèmes la découverte du milieu marin et de la culture insulaire.



Trois autres projets de classes de découvertes dites « autogérés » impliquant six autres classes de l'école sont en voie de finalisation.

- Du 7 au 13 mai, les classes de CP de Madame DOGNON et de Monsieur BEZIER au « Domaine des enfants du Boulonnais », à Desvres près de Boulogne sur Mer. La structure d'accueil est située à proximité d'une forêt pour l'étude de la faune et de la flore sauvage et dispose d'une ferme pédagogique. Un car à la disposition du groupe permettra de visiter l'aquarium "Nausica", un musée sur la mer et de profiter d'ateliers scientifiques autour de la laisse de mer et de la dune.
- Du 15 au 19 mai, les classes de CE1 de Madame BARBAUX et de Madame LACAZE au château de Brannay dans l'Yonne. Ce séjour aura pour thème la pratique du théâtre et la découverte de l'environnement.
- Du 29 mai au 2 juin, les classes de CM2 de Madame BRODIN et de Madame AKAKPO au « logis des grands chapeaux » à Bayeux dans le Calvados. Ce séjour sera axé sur l'histoire de la seconde guerre mondiale avec notamment les visites du mémorial de Caen et des plages du débarquement. La proximité des plages permettra également la pratique du char à voile.

L'objectif de l'école de permettre à tous les élèves de bénéficier au moins d'un séjour de classe de découvertes sera atteint avec la mise en œuvre de ces projets.

Comme les années précédentes, les montants des participations seront échelonnés en tenant compte des quotients familiaux avec la possibilité de plusieurs versements.

La dimension financière est prise en compte dans l'élaboration des projets de classes « autogérées » afin de limiter la contribution financière des familles (prestations, distances kilométriques...). Des événements festifs et fédérateurs associant l'ensemble de la communauté scolaires sont également envisagés pour soutenir financièrement ces projets.

La ville de Colombes, en offrant la possibilité à des animateurs de l'école de participer à l'encadrement des séjours et en subventionnant financièrement (5 à 10€ par enfant et par jour), apporte également une contribution essentielle.

Madame le Maire soutient l'engagement de la ville concernant notamment la participation des animateurs et considère également positivement l'aide financière de la municipalité. Sur ce dernier point, elle précise toutefois au conseil d'école que les arbitrages budgétaires ne sont pas, à cette date, finalisés.

LE NOUVEAU « LIVRET SCOLAIRE UNIQUE » (LSU)

Le livret scolaire de l'élève à l'école élémentaire est composé principalement de l'ensemble des bilans périodiques et des bilans de fin de cycle.

Un nouveau livret scolaire numérique et commun à l'ensemble des écoles est mis progressivement en place du CP à la 3^e à compter de la rentrée 2016.

Cet outil unique et national doit se substituer aux multiples formes de livrets présents dans les écoles, tout en visant à faire évoluer les modalités d'évaluation des élèves.

Les principes généraux:

- Une application commune et nationale de suivi des progrès des élèves pour les deux degrés d'enseignement, sur l'ensemble de la scolarité obligatoire du CP à la 3^{ème}.
Cet outil suit l'élève quel que soit son établissement.
- Un outil au service des progrès des élèves identifiant les connaissances et les compétences acquises et les marges de progrès.
L'évolution des modalités d'évaluation vise à éviter la notation sanction à faible



valeur pédagogique pour privilégier une évaluation positive et lisible valorisant les progrès de l'élève.

- Un outil de communication pour les familles simple et compréhensible. Le nouveau livret devrait être accessible en ligne.

Depuis plusieurs années, un environnement numérique de suivi et d'évaluation des élèves, comparable à ce nouveau dispositif, est utilisé par les enseignants à l'école Lazare Carnot. Les principes généraux du nouveau livret scolaire sont déjà en usage sur l'école. Cependant, le contenu des bilans périodiques désormais défini réglementairement doit évoluer compte tenu des nouveaux programmes scolaires et de la mise en place d'une nouvelle codification des niveaux de maîtrise des connaissances et des compétences (codes couleur ou lettres sur les bilans périodiques).

Le positionnement de l'élève au regard des objectifs d'apprentissage est désormais défini sur une des quatre positions suivantes :

Résultat en-dessous du niveau d'exigence

- objectifs d'apprentissage non atteints
- objectifs d'apprentissage partiellement atteints

Résultat égal ou au-dessus du niveau d'exigence

- objectifs d'apprentissage atteints
- objectifs d'apprentissage dépassés

L'attention des familles doit être attirée par le nouveau sens des codes couleur ou des lettres sur les bilans périodiques.

Le vert foncé correspondant à un « objectif d'apprentissage dépassé » devrait être peu fréquent.

Intitulés	codes couleurs	Code « lettres »
<i>Résultat égal ou au-dessus du niveau d'exigence</i>		
objectifs d'apprentissage dépassés		D
objectifs d'apprentissage atteints		A
<i>Résultat en-dessous du niveau d'exigence</i>		
objectifs d'apprentissage partiellement atteints		PA
objectifs d'apprentissage non atteints		NA

Comme à l'accoutumée, l'ensemble des familles sera reçue individuellement pour la remise du 1^{er} bilan trimestriel. Ce premier rendez-vous aura lieu le 10.12.2016. A cette occasion, les associations de parents d'élèves organisent un « pot d'accueil » dans le hall de l'école.

LA MISE EN PLACE DES CONSEILS DE CYCLE : HARMONISATION DES PROGRESSIVITES D'APPRENTISSAGES (CM1, CM2, 6EME)

La nouvelle configuration du cycle 3, incluant la classe de 6^{ème} (CM1, CM2 et 6^{ème}), ainsi que l'instance pédagogique qui s'y rattache, exigent et favorisent la concertation entre les professeurs de l'école Lazare Carnot et du collège Lakanal.

De premières concertations ont été organisées avec les professeurs du collège Lakanal. Ces rencontres ont notamment permis d'harmoniser des progressivités d'apprentissage dans les domaines du français, des mathématiques, des sciences et de l'anglais.

BILAN DE LA COOPERATIVE

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE (Office Centrale de la Coopération à l'Ecole). Cette affiliation permet de recueillir les dons. A la fois association loi 1901 et mouvement pédagogique coopératif, l'OCCE vise à rapprocher et à impliquer les différents acteurs de la communauté scolaire à travers les projets pédagogiques.



La participation financière des familles à la coopérative - libre et facultative - témoigne d'un soutien à l'école et constitue une aide à la réalisation des projets. Mais, l'implication des familles et l'esprit « coopératif » en faveur de l'école et des projets des classes s'expriment aussi dans la participation active aux différentes initiatives (événements festifs, fête de fin d'année), l'accompagnement des classes à la piscine ou à la patinoire, l'accompagnement des sorties scolaires.

Chaque classe dispose de sa propre coopérative alimentée par les dons des familles. La coopérative générale (coopérative de l'école) gérée par deux mandataires et le conseil des maîtres est alimentée par les actions collectives (photos, fête de l'école, Carnot de nuit...) et une partie des dons (25%).

Son rôle est de soutenir les projets collectifs et les actions inscrites au projet d'école (classes de découvertes par exemple)

Le montant disponible au 1^{er} septembre ne tient pas compte de la facturation de la classe de découvertes organisée en mai 2016 à Desvres. Il est nécessaire de déduire approximativement 9 000€ pour établir le budget prévisionnel de l'école.

Bilan financier de la coopérative d'école

Solde au 31/08/2015	15 524 €
----------------------------	-----------------

Recettes de l'année 2015/2016	
Dons des familles	13 300 €
Photos de classes et photos individuelles	3 349 €
Cinq Soirées cabaret impro, veillée contes, jeux	4 548 €
Concours Récréa'Caf 92 : "Le livre numérique" (CM2C)	1 330 €
Fête école juin 2015	2 326 €
Concours Récréa'Caf 92 : Projet "vélocité" (Séances vélo classes de CP)	1 800 €
"Pot d'accueil" remise livrets	216 €
Total	26 869 €

Dépenses de l'année 2015/2016	
Dépenses des coopératives de classes	9 975 €
Classes de découvertes « autogérées » (hébergement séjour Desvres en attente de facturation)*	6 015 €
Projet "Le livre numérique" (CM2C): intervention écrivain	1 330 €
Projet apprentissage vélo avec "Vélocité" (Classes CP)	1 850 €
Animation et expo Charlie Chaplin	232 €
OCCE: Adhésions	610 €
JOCATOP: Leçons numériques sciences et géographie	450 €
CERISE Prim: suivi et évaluation des élèves (livret numérique)	199 €
Autres charges : adhésion comité des fêtes des écoles, aquarium, papeterie...	166 €
Cotisations MAIF/OCCE : assurances élèves et classes	105 €
Matériel scientifique et jardinage	474 €
Matériel sport: Ballons récréation, mini-haies, filets badminton, tee shirts parcours olympique...	668 €
Matériel cadres pour affiches	76 €
Sapin Noël	56 €
Total	22 206 €

Excédent de l'année 2015/2016 *	4 663 €
--	----------------

Solde en caisse au 31/08/2016	20 187 €
--------------------------------------	-----------------

***Nota Bene:**

- La facturation du séjour de classe de découvertes à Desvres est en attente.
- * Le montant approximatif de 9 000 € n'apparaît pas sur ce bilan.
- Vente de livres "Fête du livre" = 8 139 € → Crédit livres = 2 188 €



APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur pour l'année 2016/2017 est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

Il sera prochainement remis aux familles avec la charte de laïcité à l'école.

Des règlements intérieurs spécifiques aux différentes activités périscolaires: restauration scolaire, accueil de loisirs, accompagnement scolaire et accueil du soir sont disponibles au centre de loisirs et sur le site de la ville <http://www.colombes.fr/vie-quotidienne/eveil-et-education-162.html>